



# CONGRES EXTRAORDINAIRE

Golden Tulipe Hôtel, 5 Septembre 2025

-----

## DECLARATION FINALE

Convoqués en Congrès Extraordinaire, conformément aux dispositions des articles 19 alinéa 4 et 24 des statuts, et ce, sur convocation du Président du parti en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2025, les délégués statutairement habilités, se sont réunis ce vendredi 5 septembre 2025 à l'hôtel Golden Tulipe de Cotonou, pour connaître de la décision prise le jeudi 4 septembre 2025 par le Bureau Politique National du parti, en lien avec la désignation de Monsieur Romuald WADAGNI comme candidat de la mouvance parlementaire et présidentielle à l'élection présidentielle du 12 Avril 2026.

Aux termes des travaux, le Congrès a adopté à l'unanimité, une série de motions de remerciements et de félicitations et une résolution portant sur l'objet principal et unique du Congrès Extraordinaire. Il s'agit de :

### **1- Motion de félicitations au Comité d'organisation du Congrès Ordinaire du parti :**

Le Congrès adresse ses vives félicitations au Comité d'organisation, à son Président Joseph AHISSOU et à toute son équipe, pour la qualité de l'organisation matérielle et intellectuelle des travaux. Il leur renouvelle son immense appréciation pour les nombreux sacrifices consentis.

### **2- Motion de félicitations au Président Jacques AYADJI :**

Le Congrès adresse ses vives félicitations au Président Jacques AYADJI, principal artisan de la réussite collective du parti, pour sa clairvoyance et ses qualités personnelles de républicain soucieux du développement d'une classe politique nouvelle patriote et résolument engagée pour l'émancipation du Bénin. Le Congrès salue singulièrement son leadership, ses convictions et valeurs républicaines désormais partagées à tous les niveaux du parti, ainsi que sa vision éclairée pour un Bénin inclusif. Il lui renouvelle toute sa confiance.

### **3- Motion de félicitations et de remerciements au chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Patrice TALON**

Le Congrès a salué et remercié avec vigueur et esprit de suite, l'œuvre immense et inégalable du Président de la République en faveur d'un Bénin nouveau et prospère, révélé à lui-même et au monde. Il salue particulièrement les qualités visionnaire et inspirante du Chef de l'état qui entre ainsi dans l'histoire par la plus grande porte, en s'impliquant par ailleurs, et personnellement à garantir aux générations à venir, la poursuite de cette belle dynamique.

A la suite des motions de félicitations et de de remerciement, le Congrès, tirant à la fois toutes les conséquences :

- De la décision prise par le parti à l'occasion de son Congrès Ordinaire des 2 et 3 Septembre 2023 de porter et de soutenir la candidature du candidat qui sera choisi par le président de la République à 'élection présidentielle de 2026,
- De la décision prise par le Bureau Politique National en sa session extraordinaire du 4 Septembre 2025,
- Des conclusions des travaux du Congrès Extraordinaire de ce vendredi 5 Septembre 2025,

a formulé la résolution qui suit :

### **1- Résolution d'adoption de la désignation de Monsieur Romuald WADAGNI, comme candidat du parti MOELE-BÉNIN aux élections présidentielles de 2026**

Le Congrès extraordinaire du parti MOELE-BÉNIN, réuni ce jour à l'hôtel Golden Tulipe de Cotonou, à la suite du choix porté par Son Excellence Monsieur Patrice Guillaume Athanase TALON, Chef de l'État, sur la personne de Monsieur Romuald WADAGNI comme candidat de la mouvance parlementaire et présidentielle à la prochaine élection présidentielle d'avril 2026, a adopté à l'unanimité la présente résolution.

- Considérant le contexte socio-politique et économique national marqué notamment par une profonde transformation structurelle que le Bénin a connue depuis l'accession au pouvoir de Son Excellence le Président Patrice TALON, avec pour corollaire, une amélioration notable de l'indice de développement humain, de la gouvernance, de la stabilité et du rayonnement international de notre pays ;
- Considérant que le parti MOELE-BÉNIN, lors de son premier congrès ordinaire des 2 et 3 septembre 2023, avait pris la décision de ne pas présenter de candidat à l'élection présidentielle de 2026, affirmant sa volonté de soutenir la candidature qui sera désignée par le Président de la République, elle-même expression légitime de la volonté politique commune au sein de la mouvance présidentielle ;
- Considérant que Monsieur Romuald WADAGNI, Ministre d'État chargé des Finances, de l'Économie et de la Coopération, est reconnu comme l'un des principaux architectes des succès enregistrés au cours des deux mandats du Président Patrice TALON, notamment par sa contribution déterminante à la gestion rigoureuse des finances publiques, à la restructuration économique, et à l'élaboration des politiques publiques favorisant une croissance inclusive et durable ;
- Considérant que le choix du Chef de l'État incarne la confiance placée en l'expérience, le leadership et le professionnalisme de Monsieur Romuald WADAGNI, qui constitue le successeur légitime du projet de transformation profonde initié depuis 2016 en faveur du développement harmonieux et structuré de notre pays ;

- Considérant la réunion du Bureau politique national du parti MOELE-BÉNIN tenue ce jeudi 4 septembre 2025 au cours de laquelle la candidature de Monsieur Romuald WADAGNI a été examinée avec attention et approuvée à l'unanimité ;

Le Congrès extraordinaire du parti MOELE-BÉNIN :

- Salue la désignation de Monsieur Romuald WADAGNI comme candidat de la mouvance parlementaire et présidentielle pour l'élection présidentielle d'avril 2026 ;
- Approuve à l'unanimité la candidature de Monsieur WADAGNI comme candidat officiel du parti MOELE-BÉNIN aux élections présidentielles d'Avril 2026 ;
- Réaffirme son engagement indéfectible à soutenir et à contribuer à la victoire éclatante aux élections de Monsieur Romuald WADAGNI, en mobilisant les militants, les instances du parti, ainsi que l'ensemble des sympathisants sur tout le territoire national et dans la diaspora ;
- Invite tous les membres et militants du parti à se rassembler dans une mobilisation unanime autour de cette candidature qui incarne la continuité, la stabilité et le progrès dans la gouvernance du Bénin ;
- Encourage Monsieur Romuald WADAGNI à poursuivre avec détermination l'œuvre de transformation durable initiée par Son Excellence Monsieur Patrice TALON, en mettant en œuvre des politiques inclusives, sociales, économiques et environnementales pour le bien-être de tous les Béninois ;
- Exprime sa gratitude au Chef de l'État pour sa clairvoyance et sa capacité à rassembler la mouvance présidentielle autour d'un projet commun de développement national.

Le Congrès réaffirme enfin sa volonté sans faille à prendre toute sa part dans la réussite de cette élection, en conformité avec les idéaux de paix, de justice sociale, de démocratie participative et de progrès qui fondent le combat politique du parti MOELE-BÉNIN.

Ensemble, avec un leadership renouvelé et un engagement ferme, nous poursuivons dans la vérité, le travail de construction d'un Bénin stable, prospère et respecté sur les plans africain et mondial.

Fait à Cotonou, le 5 septembre 2025

**LE CONGRES**